

Economie de rente?

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

13 décembre 2013

La Guadeloupe est passée d'une économie d'exportation à une économie de rente. Avant la départementalisation, la Guadeloupe exportait davantage qu'elle n'importait. Attention, il n'y a pas de quoi pavoiser outre mesure, puisqu'il suffit de rappeler deux facteurs propres à cette situation économique, pour relativiser. Primo, le produit exporté en l'occurrence essentiellement le sucre -la banane étant encore dans les limbes- était un produit de monoculture. La Guadeloupe comme tous les pays sous-développés n'exportant que le fruit d'une production agricole brut, en l'occurrence du sucre non raffiné. C'est toujours le cas aujourd'hui sauf que le sucre de canne même non raffiné a pris de la valeur. Mais il y a pire. Cette situation économique orientée sur l'export n'était possible que parce la main-d'œuvre pesait des cacahuètes. Peanuts. Rien. Dans sa thèse de doctorat Guy Lasserre géographe, universitaire guadeloupéen, indique que la main-d'œuvre affectée à la récolte de la canne à sucre est avant la départementalisation moins chère en Guadeloupe qu'à Cuba et en République dominicaine. On comprend que les grands propriétaires français ou belge d'usines sucrières de l'époque y aient trouvé leur compte. Tout comme le renchérissement du coût de la main d'œuvre une fois adoptée la loi de départementalisation les aient tous fait déguerpir, bradant à tour de bras, y compris l'énorme foncier qu'ils possédaient. Par la suite s'est mise en place une économie de rente basée cette fois sur l'import. Ceux qui avaient encore quelque intérêt dans l'agriculture s'y sont vite convertis. Le must de cette politique commerciale c'est de posséder la carte qui vous permet d'être importateur exclusif. Le sésame qui vous ouvre toutes les portes tout en les fermant à tous les autres. Ainsi bardé on bloque tout autre commerce et on fixe les prix à sa guise. Pas de concurrence. Sinon entre ceux qui doivent passer par le possesseur de la carte pour distribuer. Encore une fois cette pratique anti concurrentielle est contraire à la législation européenne. Une législation européenne battue en brèche par les multiscartes. Mais c'est bien connu. L'appartenance à l'Europe est à géométrie variable. Selon qu'on y tire

profit ou pas. L'autre pan de cette économie de rente est symbolisé par l'existence de monopoles. Le pétrole et le fret maritime sont les deux plus importantes places fortes de ce système. Ceux qui en profitent s'y accrochent de toutes leurs forces. On n'a jamais vu ceux qui jouissent de privilèges y renoncer de gaité de cœur. Mandela a raison de dire que De Klerck a un plus grand mérite que lui. Il a su convaincre ceux qui avaient des privilèges à y renoncer. Pourtant, en dépit des difficultés évidentes pour une catégorie de privilégiés à faire une croix sur leurs avantages, il faudra y venir. La Guadeloupe a besoin de mettre en place une véritable économie de production ne serait-ce que pour satisfaire ses besoins alimentaires. Il faut se rendre à l'évidence. La France ne peut plus depuis longtemps. Quant à l'Europe qui avait pris le relais, elle se trouve aujourd'hui au milieu du gué, et nous toujours le bec dans l'eau !